

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DECEMBRE 2020

Sous la présidence de Madame Christine BOST, Maire.

PRESENTS : Mme Evelyne FRÉNAIS – M. Julien OLIVIER – Mme Catherine PIET-BURGUÈS – M. Jean-Baptiste MAÏTIA – Mme Véronique JUSOT – M. Richard CABRAFIGA – Mme Sophie DUPRAT – M. Jean-Luc MESPLÈDE – Mme Christine SEGUINAU – M. Olivier TASTET, Adjoints.

M. Nicolas BARRETEAU – Mme Amandine BETÉS – M. Pierre CHATEIGNER – M. Arnaud DERUMAUX – Mme Marie-Christine GUYOT – M. Éric LACOSTE – M. Jean-Pierre LAMAGNÈRE – M. Yves LUCAT – Mme Nathalie MARGUERITTE – Mme Sandrine MARSAN – Mme Anne Gaëlle MC NAB – Mme Mylène MRABET – M. Dominique ORDONNAUD – Mme Fanny PARRA – Mme Laurence PUYOOU – M. Georges RAYNAUD – Mme Laurence ROY – Mme Nadine SANGUINET-JIMENEZ – Mme Charlotte SOYRIS – Mme Karine THIBAUT – M. Serge TOURNERIE – M. Alexandre TOURRET – M. Didier TRAN MANH SUNG – M. Louis-Maxime VIALA, conseillers.

ABSENT AYANT DONNE POUVOIR :

Secrétaire de séance : Madame Véronique JUSOT.

*

**

.../...

AFFAIRES	DÉCISIONS
Nomination du Secrétaire de séance	Madame Véronique JUSOT.
Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 16 septembre 2020.	Voté à la majorit.
* Communications de Madame le Maire	Conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire informe des décisions qu'elle a prises par délégation du Conseil Municipal, depuis la dernière séance.
01 - Finances – Budget principal – Exercice 2020 – Admissions en non-valeur : Décision.	Voté à la majorité.
02 - Finances – Budget annexe Régie des Transports – Exercice 2020 – Admissions en non-valeur : Décision.	Voté à la majorité.
03 - Finances – Budget principal – Exercice 2021 – Dépenses d'investissement avant adoption du Budget Primitif : Décision.	Voté à la majorité.
04 - Finances – Utilisation du domaine public – Revalorisation des tarifs : Décision.	Voté à la majorité
05 - Marchés publics – Convention de groupement de commandes pour l'achat de masques avec Bordeaux Métropole : Décision – Autorisation.	Voté à l'unanimité.
06 - RH Personnel – Temps de travail – Organisation – Services administratifs et Techniques : Décision.	Voté à l'unanimité.
07 - RH Personnel – Organisation des services – Télétravail – Protocole de mise en œuvre pour les agents de la commune : Décision – Autorisation.	Voté à l'unanimité.
08 - RH Personnel – Fonctionnement des services – Temps partiel - Aménagement du temps partiel annualisé pour les agents publics à l'occasion de la naissance ou de l'accueil d'un enfant : Autorisation.	Voté à l'unanimité.
09 - RH Personnel – Plan de formation 2021 : Décision.	Voté à l'unanimité.
10 - RH Personnel – Tableau des effectifs - Création d'un poste d'archiviste contractuel (Attaché de conservation du patrimoine) Emploi non permanent : Décision.	Voté à l'unanimité.
11 - RH Personnel – Tableau des effectifs – Modifications : Décision.	Voté à l'unanimité.
12 - RH Personnel – Régime indemnitaire – RIFSEEP – Mise à jour (intégration prime de fin d'année dans l'IFSE) : Décision.	Voté à l'unanimité.
13 - Aspe-Eureka – Désignation d'un représentant du conseil municipal au Conseil d'Administration : Décision.	<u>Est désigné</u> Richard CABRAFIGA
14 - Patrimoine – Zone naturelle de Carès – Acquisition des parcelles cadastrées BB271 et BB52 : Décision – Autorisation.	Voté à la majorité.
15 - Patrimoine – Rue de Langlet – Parcelle AB n°536 – Dévoiement d'une ligne électrique haute tension – Convention ENEDIS : Autorisation.	Voté à l'unanimité

16 - Patrimoine – Rue Lucien Piet – Parcelle BI n°357 – Installation d'un poste électrique – Conventions ENEDIS : Autorisation.	Voté à la majorité.
17 - Logement – Programme d'Intérêt Général – Versement d'une subvention par anticipation : Autorisation – Décision.	Voté à l'unanimité.
18 - Petite enfance – Extension de la crèche de La Forêt – Programme – Enveloppe financière : Décision.	Voté à l'unanimité.
19 - Éducation – Carte scolaire – Modification : Décision.	Voté à l'unanimité.
20 - Culture / Sport – "Carte culture-sport" Saison 2020-2021 – Subventions exceptionnelles 2020 : Décision.	Voté à la majorité avec deux non participations.
21 - Environnement – Lutte contre les moustiques – Convention avec Bordeaux Métropole – Avenant : Autorisation.	Voté à l'unanimité.
22 - Environnement – Plan de Prévention du Risque Inondation – Révision du PPRI – Consultation officielle des Personnes Publiques Associées avant mise à l'enquête publique : Avis.	Voté à l'unanimité.
23 - Environnement – Adhésion à "l'Agence Locale de l'Energie et du Climat" : Décision – Autorisation.	Voté à l'unanimité.
24 - Coopération intercommunale – Bordeaux Métropole – Rapport annuel d'activité 2019 : Communication.	Communication ne donnant pas lieu à vote.
<p>Question orale :</p> <p>« En 2019 les délits ont augmenté de + 5.5 % sur le CGD de Mérignac dont Eysines. (Source : observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP))</p> <p>Le nombre de policier municipaux est au nombre 2, nous avons voté en ce début de mandat le recrutement d'un 3ième. Au 04 janvier 2021, le commissariat de la Police nationale d'Eysines va reverser 8 personnes au commissariat de Mérignac, dans le fait les effectifs de patrouille s'en vont. Eysines va continuer à recevoir les plaintes, les petits dossiers judiciaires qui seront ensuite traités à Mérignac. Le commissariat de Mérignac sera rejoint également par le Bouscat. Les patrouilles vont donc partir de Mérignac avec des priorités.</p> <p>Eysines va connaître une perte de service public et l'« OPEN BAR » aux cambriolages, incivilités... Eysines dont le taux d'incivilité s'envole. Les quartiers Grand-louis et Grand Caillou sont des lieux de plus en plus sensibles.</p>	<p>Réponse à la question orale :</p> <p>Nous sommes particulièrement sensibles à l'attention que vous portez à la sécurité sur notre commune qui constitue pour nous une préoccupation majeure.</p> <p>Vous évoquez l'augmentation des délits sur le secteur surveillé par le commissariat de Mérignac, permettez-moi cependant de m'attarder uniquement sur le territoire qui nous concerne directement : Eysines.</p> <p>Si les faits de cambriolages sur ces 10 derniers mois ont nettement diminué par rapport à l'année dernière, nous constatons effectivement une augmentation des faits de violences, à l'image de ce que peuvent vivre les communes du territoire métropolitain, sans doute amplifiée par le phénomène du confinement. Relevons à cet égard les violences intrafamiliales en augmentation sensible.</p> <p>Devant le constat malheureusement partagé de recrudescence de faits délictueux, le gouvernement que vous soutenez gère la pénurie qu'il a lui-même créée en retirant du territoire des services opérationnels de police en lançant un projet de réorganisation de la police nationale à l'échelle de la métropole.</p> <p>Alors oui Madame, comme vous le décrivez précisément, le poste de police d'Eysines sera vraisemblablement impacté par ce type de décision puisque seul le groupe d'appui judiciaire - c'est-à-dire les enquêteurs – sera sur place et les effectifs de patrouilles seront bientôt basés à Mérignac éloignant davantage encore les policiers de leur territoire d'intervention. Je nuance cependant car</p>

<p>La loi d'Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 permet de faciliter la vie des élus locaux et de tourner la page d'une partie de la loi Notre du 7 août 2015 qui avait fragilisé les élus.</p> <p>Le gouvernement a mis à disposition des maires le renforcement des prérogatives des Maires en matière de pouvoirs de police afin de leur donner le moyen de faire respecter leurs décisions et de lutter contre les incivilités de quotidien.</p> <p>Comment allons-nous agir ? que pouvons-nous faire pour protéger les citoyens Eysinois ? Merci</p>	<p>les effectifs dédiés à la patrouille ont par essence pour vocation d'être présents au cœur des territoires.</p> <p>Nous sommes inquiets quant à la mise en place de ce projet pour plusieurs raisons :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Il va voir le jour à très court terme, en janvier prochain 2) Il a été présenté aux maires concernés il y a seulement quelques semaines et sous leur demande pressante 3) nous n'avons aucune possibilité d'ajustements <p>Notre inquiétude est aujourd'hui d'autant plus forte que cette restructuration fait suite à une diminution sensible des moyens, déjà constatée ces dernières années. La baisse en termes d'effectifs cumulée à des modifications des missions impacteront de façon très sensible la présence sur le terrain des policiers en poste.</p> <p>Alors oui, il s'agit bien pour reprendre vos termes d'« une perte de service public », décidée sans concertation.</p> <p>Et je ne doute pas Madame, que votre proximité avec ce gouvernement, vous permettra de faire entendre votre voix et notre préoccupation commune ! De notre côté, soyez certaine que nous saurons rappeler comme nous l'avons déjà fait, au Directeur Départemental de Sécurité Publique les engagements pris d'une meilleure efficacité.</p> <p>Alors, il est vrai que la tentation est grande de vouloir faire porter la responsabilité des uns sur les épaules des autres, mais jamais la police municipale n'a eu pour vocation de remplacer la police nationale.</p> <p>Il y a là, de façon pernicieuse, la volonté de faire glisser des compétences régaliennes de l'Etat vers les collectivités locales sans qu'elles en aient les moyens.</p> <p>Pour votre information, je confirme qu'à Eysines, les effectifs de police municipale sont bien de 3 agents qui travaillent prioritairement sur le champ de la prévention sans pour autant négliger celui de la répression.</p> <p>Ils œuvrent quotidiennement en partenariat avec la Police Nationale et en collaboration étroite avec de multiples partenaires et acteurs tissant ainsi un maillage serré sur le territoire, et plus particulièrement sur nos Quartiers politique de la ville. Deux cellules de veille ont d'ailleurs tout récemment été réunies concernant les deux quartiers que vous évoquez dans votre question.</p> <p>Tous les partenaires sont plus que jamais mobilisés qu'ils soient</p>
--	--

	<p>bailleurs sociaux, Police nationale, association de prévention spécialisée, centre social, services municipaux, Maison de la solidarité, éducation nationale... et de nombreux moyens sont déployés : vidéoprotection, CLSPD, réhabilitation des résidences, étude tranquillité résidentielle, contrôles et présence quotidienne de police, accompagnement à la scolarité, animations diverses, actions de cohésion, accompagnement social, insertion et emploi, Eysines France Services, etc...</p> <p>Permettez-moi, au nom de l'ensemble du conseil municipal, non seulement de remercier l'ensemble de ces opérateurs mais aussi de souligner la collaboration de qualité que nous avons tissée avec chacun d'eux et plus particulièrement avec les agents du poste de Police d'Eysines et du Bouscat.</p> <p>Leur engagement est une réalité de tous les instants, encore faut-il que leurs moyens soient garantis et que leur présence active demeure une réalité sur notre territoire.</p> <p>Merci de nous avoir permis de parler d'eux ce soir, ils le méritent.</p>
--	--

Séance levée à 21 h 00
Le Maire,